

Réf: Dossier 364442

Avis de constitution

SOCIETE « AKM LE PAYSAN »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY RIVIERA 3
TRIANGLE NON LOIN DE LA CLINIQUE SAINT VIATEUR ,
IMMEUBLE CONSTRUIT SUR LE LOT 253 ILOT 21 AU
REZ6DE6CHAUSSEE, Lot 253, Ilot 21

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 10/10/2024 reçus par Me ZOUCKOU BOLI LEA, Notaire, enregistrés , le 22/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKM LE PAYSAN »

Objet : LA SOCIETE A POUR OBJET EN REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE ET A L'ETRANGER :

- VENTE DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES ;
- VENTE D'ENGRAIS ;
- VENTE DE DETERGENTS ;
- VENTE DE MATERIELS ET OUTILLAGE AGRICOLE ;
- APPUI-FORMATION-CONSEILS D'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES ;
- PRESTATION DE PULVERISATION DES VERGES ;
- CREATION ET GESTION DE PLANTATION;
- IMPORT ET EXPORT DE PRODUITS DIVERS ;
- ET PLUS GENERALEMENT , TOUTES OPERATIONS FINANCIERES , COMMERCIALES , INDUSTRIELLES , LOBILIERES OU IMMOBILIERES DE SERVICE SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL ET SUSCEPTIBLES D'EN FACILITER LA REALISATION.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY RIVIERA 3
TRIANGLE NON LOIN DE LA CLINIQUE SAINT VIATEUR ,
IMMEUBLE CONSTRUIT SUR LE LOT 253 ILOT 21 AU

REZ6DE6CHAUSSEE, Lot 253, Ilot 21

Dirigeant(s) M KOUTOUA MICHEL AKA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-13247 du 18/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78482/GTCA/RC/2024 du 18/12/2024

